



ORDRE DE MALTE
SUISSE
FONDATION CIOMAL

RAPPORT D'ACTIVITES 2015





OBJECTIFS DU CIOMAL

Lutter contre la lèpre et contre toutes les formes d'exclusions et d'handicaps liés à cette maladie, partout dans le monde.

Confronté depuis des siècles à la lèpre et à ses conséquences médicales et socio-économiques, l'Ordre de Malte n'a cessé de lutter contre cette maladie stigmatisante. Pour contribuer de manière appropriée à son élimination, le CIOMAL (Comité International de l'Ordre de Malte contre la lèpre) a été créé en 1958 à Genève; il constitue un organe spécifique, entièrement consacré à la lutte contre la lèpre.

La Fondation CIOMAL, Campagne Internationale de l'Ordre de Malte contre le Lèpre, est une Fondation suisse sans but lucratif. Elle a repris le rôle du Comité International lors de sa dissolution en 1999, et a pour but de lutter contre la lèpre et contre toutes les exclusions liées à la maladie ou aux handicaps dans le monde.

A cette fin, la Fondation développe aujourd'hui des projets basés sur deux axes, le traitement et la réhabilitation des personnes atteintes de la maladie: intervention médicale et chirurgicale, organisation de campagnes de prévention, de sensibilisation et de détection précoce, de formations pour le personnel travaillant dans la santé, ainsi que des aides pour réhabiliter les malades socialement et économiquement.

Le CIOMAL a son siège à Genève où la fondation dirige ses activités.

Conseil de Fondation au 31 décembre 2015:

Président:	M. Pierre Rochat depuis 2014
Trésorier:	M. Simon von Oppenheim depuis 2014
Membres:	M. Jean-Paul Santoni depuis 2001 Dr. René de Gautard depuis 2008 M. Leandro Ferrari depuis 2009 M. Gilles de Weck depuis 2014 M. Paolo Kraemer depuis 2015
Secrétaire Générale:	Mme Chrystel Dayer (non-membre) depuis 2011



RAPPORT DU PRÉSIDENT

L'exercice 2015 a été marqué par la mise en route d'un programme contre la lèpre au **Brésil**. Durement touchée par cette maladie, la Province du Piauí a fait l'objet d'une mission exploratoire conduite par notre Secrétaire générale. Cette étude sur le terrain sera poursuivie en 2016 car elle a confirmé le besoin d'une prise en main méthodique de la situation qui tend aujourd'hui à être hors de contrôle.

La situation au **Cambodge** est réjouissante car nos campagnes de détection précoces permettent de décharger de plus en plus notre hôpital de Kien Khleang dont nous voyons avec bonheur le nombre de malades résidents diminuer, ce qui, à terme, doit nous permettre de diversifier notre effort en faveur d'autres régions touchées par la lèpre.

Le CIOMAL a également apporté un soutien technique au Centre National de Dermatologie du **Laos** pour le développement de campagnes de détection active de la maladie.

Sur le plan de recherche médicale, aucune avancée notable n'est à souligner même si de grands laboratoires universitaires et privés se sont donné des budgets conséquents.

Nous aimerions remercier la Fondation Novartis grâce à laquelle nous obtenons gratuitement les antibiotiques nécessaires à lutter contre le bacille de la lèpre. La Fondation Novartis finance également nos campagnes de détections précoces et consacre un gros effort de recherche à un moyen de prévention de la lèpre.

Nous saluons les efforts faits par nos nombreux donateurs et partenaires, la Fondation ANESVAD, Netherland Leprosy Relief, la Fondation Raoul Follereau, la Fondation Novartis, la Fondation Peter Donders, la Ville de Genève, la Fondation Dubois, Barbier et Spaenhoven, l'Ordre de Malte France, le Kiwanis Genève-Métropole, les Associations de l'Ordre de Malte, dont l'Association Monégasque, ainsi que nos nombreux donateurs privés, sans lesquels nos malades de la lèpre seraient livrés à eux-mêmes sans rémission.

A notre équipe, emmenée dynamiquement par Chrystel Dayer, Secrétaire générale, va également notre plus vive reconnaissance de porter au loin les valeurs de l'Ordre de Malte.

Le Président
Pierre Rochat



ORDRE DE MALTE

SUISSE

FONDATION CIOMAL

POLITIQUE D'INTERVENTION ET STRATEGIE 2015

La Fondation CIOMAL intervient dans les régions les plus pauvres du monde confrontées à la maladie de la lèpre et ses conséquences. Le problème de la lèpre va au-delà du traitement de la maladie, c'est un problème d'accès à des soins appropriés: il y a avant le traitement avec la distribution de la poly chimiothérapie (PCT) et le traitement des réactions, et après le traitement avec la réhabilitation des patients, souvent souffrant de graves handicaps.

Les bénéficiaires des programmes du CIOMAL sont des personnes atteintes de la lèpre et leurs familles, ou qui ont été soignées, mais gardent de graves séquelles invalidantes. Ces personnes vivent dans des milieux défavorisés avec un accès aux soins limité et mal adapté. Souvent discriminées, la lèpre est mal connue et fait peur, elles sont marginalisées. Les services de santé locaux sont de moins en moins formés à soigner cette maladie, et les programmes nationaux manquent de moyens suffisant pour mettre en œuvre une stratégie efficace.

Les projets du CIOMAL, se développent, dans la mesure du possible, en partenariat avec les autorités, le personnel de santé et la communauté locaux, ainsi que des partenaires travaillant dans des domaines similaires. L'intervention doit être durable, efficace et s'insérer dans son environnement afin qu'à terme les projets puissent être assumés par les services nationaux. La formation tient un rôle important, mais également la prévention, l'information et la sensibilisation.

Depuis 15 ans, la Fondation CIOMAL soutient un programme au Cambodge en partenariat avec le programme national d'élimination de la lèpre. Ce programme couvre tous les aspects de la lutte contre la lèpre. Le centre de réhabilitation de Kien Khleang à Phnom Penh, les patients reçoivent gratuitement des soins médicaux (traitement des réactions, chirurgie réparatrice, physiothérapie). C'est également un centre de formation. Autour du centre divers projets se sont développés: prévention des handicaps, sensibilisation des autorités et des communautés, réhabilitation socio-économique (activités sociales, formations professionnelles, prêts, aides scolaires, construction et réparation de maison), des campagnes de détection active et précoce des nouveaux cas de lèpre à travers le pays dites "Contact Tracing". Une étude, en partenariat avec la Fondation de Novartis sur le projet "Contact Tracing" 2011-2015 a commencé en juillet 2014. Elle a pour but de connaître l'efficacité réelle de ce projet comme moyen d'éliminer la lèpre, et ainsi partager une méthodologie ayant fait ses preuves avec les autres acteurs de la lutte contre la lèpre. En 2015, le CIOMAL, le PNEL (programme national d'élimination de la lèpre), la Fondation Novartis et l'OMS (projet soutenu également par NLR, la Fondation Raoul Follereau et l'Ordre de Malte France) terminent le premier Cycle du « Contact Tracing » dans le pays, couvrant tous les districts opérationnels. L'analyse des résultats a permis de définir la suite de la stratégie avec un deuxième Cycle qui sera mené dans les provinces à plus fort taux d'endémie et devrait commencer en 2016.

Un workshop sur l'introduction de la stratégie LPEP (leprosy post exposure prophylaxie) a été organisé, avec la Fondation Novartis et le Swiss Tropical Health Institute, en septembre 2015 à Phnom Penh dans l'idée d'introduire la prophylaxie comme un outil dans le « Contact Tracing ».



**ORDRE DE MALTE
SUISSE**

FONDATION CIOMAL

CIOMAL lance également en août 2015, en partenariat avec la Fondation ANESVAD, le projet « Pathways to enforce disability and rehabilitation projects in Cambodia, in order to make leprosy an issue of the past », qui est une révision de la stratégie au Cambodge et définit de nouveaux axes d'action en plus des projets existants, tel que la promotion des droits en faveur des personnes atteintes de handicaps. Plusieurs évaluations ont eu lieu afin de définir les besoins actuels de bénéficiaires, mais aussi du projet (évaluation des ressources). L'objectif principal est de rendre le projet autonome et durable, s'inscrivant dans le contexte local et permettant de continuer à transmettre les connaissances sur la lèpre. L'accent a été également mis sur le renforcement de la communication et de la sensibilisation sur la maladie avec le soutien de la Ville de Genève.

En février 2015, nous avons eu le plaisir d'accueillir au Cambodge, une délégation diplomatique de l'Ordre Souverain de Malte et le Grand Hospitalier, Son Excellence, le Prince Dominique de la Rochefoucauld-Montbel. Le Grand Hospitalier a inauguré la Clinique de Battambang pour les personnes souffrant de lèpre et du diabète. Une clinique supplémentaire spécialisée dans le pays.

Cette longue expérience de la Fondation au Cambodge lui donne aujourd'hui les connaissances pour développer de nouveaux projets en Amérique Latine et en Asie du Sud-Est, et apporter son aide aux personnes souffrant de la lèpre. Au Brésil, le CIOMAL a soutenu une étude opérationnelle développée par l'Université fédérale du Piauí dans les villes de Picos et de Floriano, qui a pour but d'évaluer la situation des malades dans la région, mais aussi des méthodes existantes. La Fondation soutient également le « centre de référence pour la lèpre de Picos » pour le suivi des patients et la détection précoce de nouveaux cas.

Au Laos, le CIOMAL soutient techniquement le Centre National de Dermatologie pour mettre en place des campagnes de détection précoce.

L'équipe du CIOMAL a également participé à plusieurs conférences importantes sur la lèpre à Genève, Bangkok et Hanoi.

L'année 2015 s'inscrit donc comme une année de changements et de développements pour la Fondation.

**La Secrétaire Générale
Chrystel Dayer**



Quelques mots sur la lèpre

La lèpre (ou maladie de Hansen) est une maladie infectieuse chronique due à *Mycobacterium leprae* qui touche les nerfs périphériques, la peau et les muqueuses, et provoque des infirmités sévères. La lèpre est une maladie contagieuse. Le bacille de la lèpre se transmet par des gouttelettes d'origine buccale ou nasale, lors de contacts avec un sujet infecté et non traité; la période d'incubation de la maladie est d'environ 5 ans, mais les symptômes peuvent apparaître qu'au bout de 20 ans, ce qui rend difficile le recensement des malades.

Plusieurs facteurs sont liés à la maladie, tels que la pauvreté, le manque d'hygiène et la malnutrition. Une personne en bonne santé, avec un système immunitaire efficace éliminera le bacille de son organisme. La maladie est donc fortement liée au niveau de développement d'un pays.

La lèpre touche environ 200'000 nouveaux cas par année, et se développe en Asie du Sud-Est, en Afrique et en Amérique du Sud. Faute de traitement, la lèpre peut entraîner des lésions progressives et permanentes de la peau, des nerfs périphériques, des membres et des yeux, pouvant en outre entraîner une perte totale de sensibilité aux pieds et/ou aux mains.

Le traitement de la maladie est distribué gratuitement par l'Organisation Mondiale de la Santé, et associe trois antibiotiques (poly chimiothérapie). La durée de ce traitement varie de 6 à 12 mois selon le type de lèpre (paucibacillaire ou multibacillaire). Malheureusement, dans de trop nombreux cas, les malades ne sont diagnostiqués que très tardivement, après avoir déjà subi les conséquences invalidantes de la maladie; ils peuvent, dans certains cas, récupérer partiellement certaines capacités, grâce à la chirurgie réparatrice ; toutefois ces personnes restent marquées à vie et sont souvent rejetées de leur milieu familial et social. Le traitement peut aussi engendrer des effets secondaires indésirables. Les patients doivent être suivis pendant sa durée.

RESUME DE L'ACTION AU CAMBODGE 2015

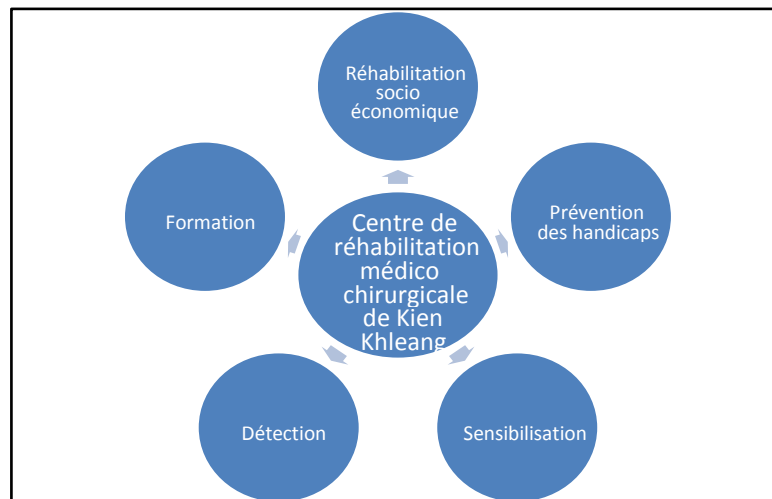
La Fondation CIOMAL lutte contre la lèpre au Cambodge depuis 15 ans. Associée au Programme National d'Elimination de la Lèpre (PNEL) mis en place par le Ministère de la Santé cambodgien, la Fondation CIOMAL a créé en 2000 un centre de réhabilitation et de formation pour les malades de la lèpre à Phnom Penh. Le PNEL n'a pas les ressources nécessaires pour mettre en place des structures spécialisées, ni pour s'impliquer dans la lutte contre cette maladie. Les malades ne sont pas accueillis dans les hôpitaux et les médecins ne sont pas formés à soigner la maladie. La poly- chimiothérapie qui permet de guérir de la lèpre au sens médical, est distribuée gratuitement par l'Organisation Mondiale de la Santé, mais les patients ne sont pas suivis par les médecins cambodgiens. Le traitement peut provoquer de fortes réactions et les symptômes (atteintes des nerfs, perte de sensibilité) ne disparaissent pas. Souvent, une intervention chirurgicale est nécessaire pour que le patient retrouve une certaine mobilité. De plus, le CIOMAL s'implique dans la formation du personnel médical cambodgien pour qu'à terme les programmes soient intégrés dans les services de santé.



Le CIOMAL agit à plusieurs niveaux:

1. Dépister les personnes atteintes le plus tôt possible; une personne dépistée au premier stade de la maladie peut être soignée et guérie, sans séquelles physiques, en l'espace de 6 à 12 mois, grâce à la poly chimiothérapie. Dès le début du traitement, cette personne cesse d'être contagieuse.
2. Soigner gratuitement toutes les personnes admises au Centre de Kien Khleang.
3. Réhabiliter les patients handicapés sur le plan médical, chirurgical, orthopédique et ophtalmologique.
4. Assister les patients, par le biais de formation ad hoc ou de prêts, pour qu'ils deviennent économiquement indépendants et socialement intégrés.
5. Former simultanément le personnel local médical et paramédical (transfert de connaissances).
6. Entreprendre des campagnes d'information auprès des malades, des autorités et du public cible.
7. Faciliter l'intégration, y compris budgétaire, du Service de lutte anti-lèpre (le Programme National d'Élimination de la Lèpre) au sein des services sanitaires cambodgiens.

Le centre de Kien Khleang (Phnom Penh) a développé un aspect global dans son intervention. En effet, les projets développés au centre et sur le terrain couvrent tous les stades de la lutte contre la lèpre : diffusion de l'information, détection active et précoce de la maladie, prévention, réhabilitation médicale, socio-économique et formation.





Les campagnes de sensibilisation



Depuis 2005, nous menons **des campagnes régulières dans les fabriques de textiles, dont les employés sont majoritairement des femmes issues de milieux pauvres**. Deux fois par année (pendant les vacances du Nouvel an Khmer en avril et pendant les vacances du Pchum Ben en octobre) nous distribuons des documents, tels que des affiches, donnons des formations, à plus de **30'000 femmes** qui y travaillent, et qui vont à leur tour les distribuer autour d'elles à leur retour au village.

En 2015, des campagnes ont été effectuées dans 12 fabriques de textiles, **25'000 flyers et 360 posters ont été distribués**. Quelques **393 délégués syndicaux et 15 travailleurs de la santé ont été informés** sur la maladie.

Pour connaître **l'impact de ces campagnes**, notre équipe a interrogé 250 ouvriers: 235 ont lu les documents distribués, 246 ont réalisés que la lèpre est contagieuse, 244 sont maintenant capables de reconnaître les premiers signes, 243 ont appris que le traitement est gratuit, 229 ont distribués les documents à leur entourage et tous savent ou se rendre pour être soigné. Dans la communauté, 50 personnes ont également été interrogées: 46 ont reçu les documents de leurs proches travaillant dans les usines, 46 ont compris que la lèpre est contagieuse, 46 sont capables de reconnaître les premiers signes, 40 ont appris que le traitement est gratuit, et 50 personnes savent ou se rendre pour être soigné.

Le théâtre mobile, Sovannh Phum Art, est aussi un moyen efficace d'informer les communautés sur la lèpre. Il est utilisé pour différentes projets et attire entre 500 et 3000 personnes par représentation.

La détection active et précoce de nouveaux cas

En ce qui concerne la **détection de nouveaux cas**, il faut distinguer la détection active et la détection passive. Jusqu'en 2011, le CIOMAL appliquait une politique passive (campagnes d'information, formation du staff, accueil et soins des patients au centre) et essayait d'intégrer ses programmes dans le service de santé national. La lèpre trouve peu de donateurs sur place et le Ministère de la Santé ne dispose pas d'un budget conséquent pour lutter contre cette maladie. Le personnel de santé au niveau national n'est pas assez formé.

La détection active se distingue par un suivi actif des patients. Le Programme National d'Élimination de la Lèpre (PNEL), dans ces activités de routine, à la responsabilité de faire ce suivi, de dépister les nouveaux cas et de recenser les malades. Seuls les superviseurs nationaux peuvent donner un diagnostic, mais sous-rémunérés, ils ne sont pas motivés à faire leur travail et manquent de compétences. En moyenne, par ce biais, on recensait 300 à 400 nouveaux cas par an, mais depuis 2009 les chiffres ont baissé à 249. C'est un bilan négatif, car il démontre que les



superviseurs nationaux, en partie à cause du manque de moyens et de formation, ne sont pas tous fiables.

En 2011, la Fondation CIOMAL soutenue par la Fondation de Novartis, par Netherland Leprosy Relief, la Fondation Raoul Follereau et l'Ordre de Malte France, a lancé un projet pilote de détection précoce de la maladie, le « **Contact Tracing** ». Ce projet consiste à détecter précocement des nouveaux cas déclarés de lèpre; à cette fin l'équipe du CIOMAL se rend conjointement avec le PNEL auprès de ses anciens patients afin de dépister dans l'entourage (voisins et familles) des nouveaux cas de lèpre et de les traiter le plus rapidement possible pour éviter de graves conséquences et une propagation du bacille à des personnes saines. **Ces campagnes ont commencé dans les districts avec le plus haut taux de personnes atteintes par la lèpre et se sont achevées en juin 2015.** En 5 ans, tout le pays a été couvert par la petite équipe du CIOMAL et du PNEL. Plus de **600 nouveaux cas** ont été identifiés et soignés. Les données récoltées lors de ce premier cycle, permettront de définir le périmètre d'action du Cycle 2 et d'obtenir des statistiques fiables sur la situation de la lèpre dans le pays.

Le CIOMAL s'est également associé à l'**Association Sovanna Phum Art**, une association indépendante cambodgienne, qui a pour but de préserver et de promouvoir la culture khmer. Les représentations de Sovanna Phum incluent des spectacles de petites et grandes marionnettes d'ombres, des danses et rythmes folkloriques khmers.

Le théâtre voyage en parallèle des campagnes de détection afin de sensibiliser et d'informer la population à travers le théâtre traditionnel khmer. Une équipe médicale suit la troupe afin de dépister de nouveaux malades et de donner des informations sur la maladie. L'expérience nous a démontré un impact positif sur la population qui afflue en grand nombre pour assister aux spectacles; l'information est diffusée et la population prend conscience de la réalité de la maladie.

En juin 2015, un **show public** sur la lèpre a été organisé à Phnom Penh, avec des comédiens de la télévision cambodgienne, dont le célèbre animateur Peakmi, à la fin de la dernière campagne de « Contact Tracing » qui se tenait dans la ville ; plus de 5000 personnes de tous âges étaient présents.

En 2015, le CIOMAL a également continué à **superviser la mise en œuvre du programme de lutte contre la lèpre** en participant à 3 missions (activités de routine) du PNEL dans 3 provinces (sur 24 provinces), 7 districts opérationnels (sur 76 districts) et 12 centres de santé (sur 956 centres). **Au total, 23 patients ont été suivis dans leurs villages.**

Le Centre de Kien Khleang, un centre de soins médicaux et de formation



En 2015, **3'632 personnes, avec des problèmes dermatologiques ont bénéficié des consultations gratuites du centre, parmi eux 23 nouveaux cas de lèpre ont été découverts et 587 malades de la lèpre avec des complications ont été traités.** Au total, **4'242 personnes ont bénéficiés des soins du centre, dont**



2'133 hommes. 2'109 femmes et 646 enfants de moins de 15 ans.

208 personnes ont bénéficié des services d'hospitalisation du centre et 379 personnes des services de soins mobiles.

En tout, **3'164 personnes ont reçu des soins médicaux** : pansements, soins des blessures et des ulcères. La physiothérapie a permis la rééducation de 587 personnes et 159 patients ont été formés à des soins personnels (self-care) et quotidiens. Ces personnes ont reçu du matériel de rééducation: des lunettes de soleil, des gants de protection, des atèles, des béquilles, des chaussures adaptées et de protection etc...

En ce qui concerne, la chirurgie reconstructive, **171 patients ont été opérés pour des interventions mineures** telles que 48 bone-trim et 87 curetages. Au niveau de la chirurgie reconstructive, les chirurgiens volontaires, locaux et expatriés, ont effectués **32 opérations sur les mains, les pieds et les yeux**: des transferts de tendons, de la rhinoplastie et parfois des amputations.

Une évaluation post-chirurgie sur 11 patients opérés dans les 3 à 5 dernières années, a été menée afin de mesurer la durabilité des soins, et d'assurer un suivi du patient.

La formation sur les techniques clinique de la lèpre et activités pratiques

En collaboration avec l'Université de Santé et des Sciences du Cambodge, des formations sur les techniques cliniques et les activités pratiques de la lèpre ont été intégrées dans le cursus universitaire. Ce qui implique qu'à leur 5^{ème} année d'études, les étudiants en médecine et en physiothérapie doivent participer au moins à 10 jours de formation sur la lèpre.

En 2015, 92 étudiants en médecine, 15 étudiants en physiothérapie, 9 étudiants en prothèses orthopédiques, 12 étudiants en dermatologie et 22 superviseurs provinciaux et de districts ont suivi cette formation. Lors des campagnes "Contact Tracing", les employés des centres de santé des districts reçoivent également une formation théorique et pratique.

La réhabilitation socio-économique des personnes atteintes par la lèpre

- **8 maisons** ont été construites ou rénovées.
- **29 bénéficiaires** ont reçu un prêt pour commencer une activité économique.
- **14 étudiants** ont reçu une aide pour leurs études, et **37 écoliers** sont soutenus dans leurs études en primaire et secondaire. 2 étudiants ont finis leurs études.
- **5 bourses pour des formations professionnelles.**
- **3 personnes**, étant le principalement revenu financier dans leur famille, ont reçu un soutien financier pour leurs familles afin de pouvoir être hospitalisées au centre.
- **9 personnes âgées** ont reçu un soutien pour la nourriture.



ORDRE DE MALTE
SUISSE

FONDATION CIOMAL

Les personnes atteintes par la lèpre sont généralement les plus vulnérables et démunies. Le CIOMAL, avec plusieurs d'années d'expérience dans le domaine, souhaite apporter une aide durable et un soutien à ces personnes. En 2014, le projet a été



revu dans son ensemble. La méthodologie a été développée de sorte que le projet puisse devenir en partie autonome, limiter un certain nombre de risques et d'apporter un meilleur encadrement du projet. Les remboursements des prêts déterminent les nouveaux prêts. Le taux d'intérêt prélevé sur les prêts (1.5% par an) constitue une économie pour le projet.

La petite équipe qui met en œuvre le projet sur le terrain, s'est donc concentrée uniquement sur les remboursements des anciens prêts, 10'000 USD ont ainsi été récoltés et sont utilisés pour les nouveaux prêts. Avant de recevoir un prêt le patient du centre doit remplir un formulaire de demande, puis il est soumis à une évaluation, l'équipe se rend chez la personne, qui détermine son niveau de vie et son éligibilité. Puis les dossiers sont soumis à un Conseil interne composé de 5 personnes qui statue sur la demande, composée par l'équipe de projet, un docteur, le responsable du centre et le chef de mission. Un contrat est ensuite signé avec les bénéficiaires. Ce processus est appliqué aux diverses demandes: bourses d'étude, soutien mensuel (pour les personnes les plus âgées ou ne pouvant pas être autonome), la construction ou la rénovation d'une maison. Les personnes les plus démunies, et qui remplissent toutes les conditions sont sélectionnées en premier. Une formation obligatoire est organisée avant l'attribution du prêt qui se fait au centre. Les prêts sont de 1 an, 150 USD, ou de 2 ans, 300 USD, selon l'importance et la durée de la mise en place de l'activité économique par le bénéficiaire: élevage, petite entreprise, agriculture. Ils sont attribués au même moment, et facilitera ainsi le suivi des personnes. En cas de retard, le taux d'intérêt augmente à 3%. Les bénéficiaires sont informés que le remboursement de leur prêt permettra à une autre personne de bénéficier d'une aide.

Ce projet a été implanté en 2015, et il a pour but d'assurer un meilleur suivi et encadrement des bénéficiaires. Il limite aussi les risques d'échecs (des bénéficiaires et du projet) et du non-remboursement des prêts. Après deux ans de mise en œuvre il sera évalué et adapté si besoin.

Les bourses d'études, soutenues en partie par la Fondation Peter Donders, sont attribuées aux plus jeunes atteints de la lèpre ou vivant dans une famille dont un membre souffre de cette maladie. Le CIOMAL essaye de soutenir les étudiants depuis leur prise en charge jusqu'à la fin de leur cursus. Le suivi de ce projet est primordial. Une équipe se rend régulièrement auprès des bénéficiaires et les suit dans leur formation en restant en contact avec eux, leurs familles et leurs professeurs. Ils doivent avoir de bons résultats et suivre les cours. Les bourses sont attribuées pour du matériel scolaire, pour le logement et pour la nourriture. Aujourd'hui, le Gouvernement cambodgien attribue des bourses pour les étudiants. Cela ne suffit pas toujours, et le CIOMAL apporte un soutien supplémentaire.



Au centre, deux assistants sociaux apportent un soutien psychologique aux patients. Ayant également souffert de la lèpre, ils apportent une aide précieuse aux malades. Plusieurs activités sociales



et formatrices sont organisées, dont des cours de lecture et d'écriture, d'informatique, des sorties de groupe.

RAPPORT DU TRESORIER SUR L'EXERCICE FINANCIER 2015

L'audit de l'exercice 2015 a été réalisé par nos auditeurs PricewaterhouseCoopers AG. Voici les éléments clefs de l'année 2015.

Malgré un exercice légèrement déficitaire à CHF -93'028, il peut être qualifié de satisfaisant dans la mesure où les entrées continuent de progresser par rapport aux années précédentes. Les recettes des donations sont estimées à CHF 682'460 (contre CHF 614'975 en 2014).

Mais même avec les dépenses au Cambodge qui ont baissé à CHF 560'362, les charges globales progressent car nous avons recruté une personne supplémentaire et nous avons une forte croissance des frais de voyages relié au Brésil et au Laos, CHF 30'499.

Le Comité de Placement a profité de la baisse importante des marchés en janvier 2015 pour renforcer le portefeuille de titres de la Fondation CIOMAL en achetant pour CHF 404'000 d'actions. Nos placements restent constitués d'actions de grandes sociétés suisses que notre Comité de placement a sélectionnées en fonction de leur solidité, de leur stabilité et de l'importance des dividendes qu'elles versent. Au 31 décembre 2015, le compte titres de la Fondation a progressé à une valeur de CHF 1'665'000. Il est clair que les marchés sont très volatiles et que la valeur du portefeuille peut changer rapidement.

Notre Comité de Placement a maintenu sa politique de renoncer aux obligations dont les rendements tendent vers zéro pour se concentrer sur les actions payant d'importants dividendes. Le reste de nos avoirs ont été essentiellement gardé en liquide en Francs suisses. Le total du capital de la Fondation s'élève à CHF 2'944'235.

Au courant 2015, le Comité de Placement s'est réuni à cinq occasions dont une fois en personne. Les procédures de ce comité ont été revues et réactualisées. La procédure écrite peut être consultée en demandant une copie au Trésorier.

Le Trésorier
Simon von Oppenheim



ORDRE DE MALTE
SUISSE

FONDATION CIOMAL



Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation de
Fondation CIOMAL de l'Ordre de Malte (Campagne internationale de l'Ordre de Malte contre la Lèpre)
Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation CIOMAL de l'Ordre de Malte (Campagne internationale de l'Ordre de Malte contre la Lèpre) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions de Swiss GAAP RPC. En outre, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation Zewo, à contrôler selon les dispositions stipulées par l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité Zewo, sont respectées.

PricewaterhouseCoopers SA

Stéphane Jaquet
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Yan Pannatier
Expert-réviseur

Genève, le 5 juillet 2016

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe)



**ORDRE DE MALTE
SUISSE**

FONDATION CIOMAL

Le Rapport de Contrôle sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015 peut être obtenu sur demande à :

Fondation CIOMAL
28A, Ch. Du Petit-Saconnex
1209 Genève
Suisse
Tel : +41 (0) 22 733 22 52
Fax : +41 (0) 22 734 00 60, Email : info@ciomal.ch

